

PROJET DE CONCEPTION D'ÉVOLUTION DU PAYSAGE DE LA THURGOVIE



La Thurgovie avec ses paysages pittoresques a beaucoup à offrir. Elle est reconnue comme canton vert où les habitants ainsi que les visiteurs se sentent bien. Ces beaux paysages sont particulièrement importants non seulement pour la population mais aussi pour l'économie du canton. Pourtant, les dernières décennies, la faune et flore s'est appauvrie. Il était alors question d'aller au-delà des mesures traditionnelles de protection d'environnement. Le but était de conceptualiser l'évolution future du paysage thurgovien qui conserve et revalorise ses trésors naturels.



En 1997, le conseil exécutif thurgovien a chargé l'Office de l'aménagement du territoire d'établir le « Landschaftsentwicklungskonzept LEK », un projet de *conception d'évolution du paysage* (CEP) de la Thurgovie.

OBJECTIFS

- 1 Conserver la diversité des paysages de la Thurgovie. Car elles sont la base de notre culture et économie.
- 2 Promouvoir le développement dynamique du paysage pour améliorer la diversité écologique
- 3 Les personnes intéressées dans les régions, communes et organisations deviennent des participants. Elles modèlent le processus de conception et influencent les résultats.
- 4 Elaborer des bases de planification qui seront intégrées dans le plan directeur. Elles permettent aux communes de mettre en oeuvre les lois sur la protection de la nature et du paysage



PROCÉDÉ

Pour réaliser le *projet de conception du paysage*, il faut la participation d'un grand nombre de gens. Pour cette raison, il est important d'intégrer beaucoup de gens dans le processus d'élaboration et de collaborer à travers plusieurs niveaux.

Le canton a d'abord fait élaborer une première ébauche.

Dans des commissions avec des représentants communaux et régionaux, on a ensuite discuté, épuré et retravaillé ces propositions pour ensuite les intégrer dans le projet du plan directeur cantonal. Il faut dire qu'à cette période-là, les initiateurs ont senti une forte opposition des agriculteurs, qui craignaient des restrictions d'exploitation dans leurs domaines. Les discussions pour aboutir à un message au conseil fédéral étaient longues. En 2002, le projet de *conception de l'évolution du paysage de la Thurgovie* a franchi une première étape : Le grand conseil a adopté à l'unanimité le nouveau plan directeur cantonal.

Le département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication écrit dans son approbation que les mesures de la Thurgovie créent les conditions nécessaires pour l'application de *l'ordonnance sur la qualité écologique*. Ainsi, la base pour la légitimation aux contributions fédérales concernant la mise en réseau dans l'agriculture est réalisée.



GESTIONNAIRES COMMUNAUX

Dans chaque commune du canton, un gestionnaire compétent est responsable de renseigner les agriculteurs et de les conseiller. Ces personnes sont bien orientées sur les zones avec fonction de connexion et possèdent les plans et les fiches d'objet.

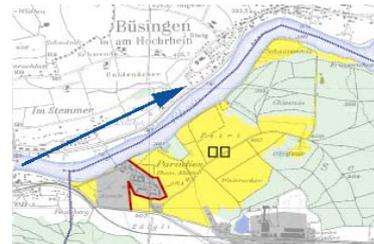
CONCEPT

La conception du paysage de la Thurgovie a la chance de poursuivre son travail avec un capital riche de paysages et biotopes qui avaient grandi pendant plusieurs siècles. Le but est de prendre soin de cet héritage et d'induire en même temps un développement dynamique à même d'améliorer la diversité écologique. Ainsi, il s'agit de créer des espaces qui conservent les valeurs traditionnelles et d'autres prévus à un développement dynamique.

LE CONCEPT PAYSAGE



Certaines parties du paysage sont particulièrement marquantes. Dans le plan directeur de la Thurgovie on a défini des territoires « Priorité du paysage » qu'il faut traiter avec de soin. Ce sont des zones qui témoignent du développement du paysage ou d'utilisation traditionnelle du pays. Il s'agit de conserver leurs valeurs, structures et particularités et de les entretenir avec soin.



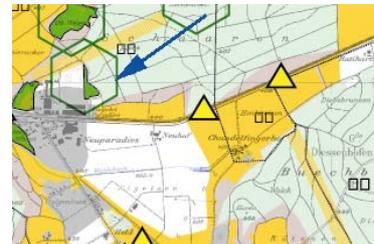
LE CONCEPT DES ESPACES VITAUX

Le point central du concept d'évolution du paysage thurgovien est la mise en réseau et le développement qualitatif de surfaces de compensation écologique. On vise à promouvoir l'interconnexion des écosystèmes par des corridors écologiques. Ce concept se compose de plusieurs éléments :

LES ZONES NODALES



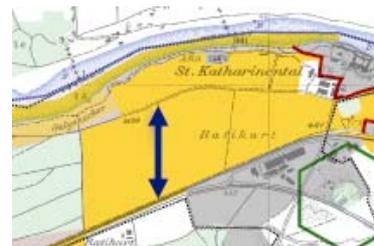
Ces zones sont des habitats d'une grande multitude et diversité d'espèces animales et végétales. En règle générale, il s'agit de réserves naturelles qui sont le point de départ de la propagation des espèces. Souvent, les zones nodales sont isolées et devraient être mieux reliées les unes aux autres.



LES CORRIDORS



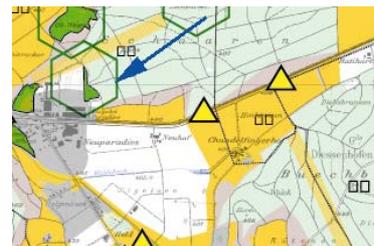
Les corridors sont des zones avec une fonction de connexion. Ce sont les liens entre les zones nodales et créent un réseau de surfaces de compensation écologique qui s'étend sur tout le canton. Ainsi, ils favorisent la propagation d'animaux et de plantes. Ils exercent leur rôle de lien au fur et à mesure de la quantité et de la qualité des structures existantes. Il faudrait améliorer et adapter ces structures en fonction des espèces qu'il s'agit de promouvoir.



LES BARRIÈRES



Des grandes infrastructures de communication, des surfaces utilisées de manière intensive, les agglomérations ou des hauts seuils dans les courants d'eau constituent une barrière pour beaucoup d'espèces. Dans la mesure du possible, il faudrait éliminer ou affaiblir ces barrières et les rendre plus perméables.



LE CONCEPT SE RÉALISE...

En fixant les résultats de ce travail dans le plan directeur cantonal, on est obligé de poursuivre la mise en œuvre dans tout les domaines : aménagement du territoire, aménagements des cours d'eau, gestion des forêts, protection de la nature, exploitation de matériaux, développement des agglomérations, agriculture etc.

La mise en œuvre a déjà commencé avec l'élaboration du Projet de *conception d'évolution du paysage* et le travail des commissions auxquels ont participé toutes les administrations concernées.

Au niveau communal, régional et cantonal, on a développé des idées ou adaptées des projets déjà commencés aux objectifs de la conception d'évolution du paysage. Voici quelques exemples :



PLANTATION DE HAIES

Pour aménager les zones de fonction de connexion, on soutient d'abord des projets simples comme l'installation de haies. Avec la plantation de haies, on crée des espaces vitaux précieux pour des oiseaux et des petits animaux.

Près de Niederaach par exemple, en novembre 2000, des experts ont instruit des élèves à planter des haies. Ces haies se composent d'arbustes indigènes adaptés aux conditions locales.

GRAVIÈRE

Les anciennes gravières sont souvent des belles réserves naturelles. Entre Zihlschlacht et Hohentannen, on a réaménagé une gravière et installé un étang.



TRAVERSÉE DE ROUTE POUR LES AMPHIBIENS

Ce projet a trouvé sa réalisation à l'occasion de la construction de pistes cyclables. Un tuyau qui passe sous la route permet aux amphibiens de la traverser sans danger. L'installation saisonnière de petites clôtures conduisant les animaux vers les tuyaux complète la mesure.

Avec des moyens simples, on y a rétabli un important corridor pour les amphibiens.

AMÉNAGEMENT D'UN COURS D'EAU

La rivière Aach est une zone de reproduction pour la truite lacustre indigène. Cette espèce de poisson monte depuis le lac de Constance et trouve dans le lit du cours d'eau le substrat idéal pour déposer ses œufs. La construction du barrage en dessus de Salmsach au début du dernier siècle a encombré le chemin de la montée. En collaboration avec les communes de Romanshorn et Salmsach, le canton a remplacé ce barrage par un escalier de poissons pour les truites lacustres.



RÔLE DE L'AGRICULTURE

L'agriculture a une grande importance en Thurgovie : elle occupe 60% du sol et domine le territoire. Il est alors indispensable de l'intégrer dans le projet d'interconnexion. Dans le cadre de la conception de l'évolution du paysage, on rend le pays cultivé plus perméable aux animaux et aux plantes.

Pour ceci, on a défini les espèces qui devaient en profiter en priorité: A l'aide des inventaires et d'autres documentations, on a établi la liste de tout les animaux qui vivent ou qui ont vécu dans chacune des zones de connexion. On a choisi des espèces menacées ou caractéristiques pour cet endroit et on a défini les espèces qui devaient profiter des mesures prises.

Voilà quelques exemples d'espèces animales à favoriser :



vanneau huppé



lézard agile



faucon crécerelle



grillon champêtre

Les différentes espèces d'animaux et de plantes ont des préférences et des besoins variables. Quelques-uns cherchent la protection des haies ou ont besoin d'arbres, d'autres adorent les grandes prairies ouvertes. Il est alors important de créer des corridors diversifiés. En fonction de l'espèce qu'on veut promouvoir à un certain endroit, on vise un type de surface de compensation spécifique.

Quelques exemples de types de surfaces de connexion :



jachère florale



prairie humide



arbres fruitiers à haute tige



prairie maigre

ENCOURAGEMENT FINANCIER

Comme le pays cultivé se trouve normalement en possession des agriculteurs, on encourage les agriculteurs à participer à travers des contributions financières. Ces contributions sont réglées dans l'ordonnance sur la qualité écologique. A la base, l'agriculteur reçoit des contributions écologiques (des paiements directs) selon de l'ordonnance sur les paiements directs.

Pour des surfaces de compensation de qualité particulière ou intégrées dans un projet régional de mise en réseau, on a droit à des contributions complémentaires. Le projet de conception de l'évolution du paysage avec ces zones de fonction de connexion dans le plan directeur est la base pour ces compensations écologiques de qualité.

PERSPECTIVES

Aujourd'hui, on peut se réjouir des premiers succès et on est optimiste pour les développements à l'avenir. Quelques chiffres de ce qu'on a atteint jusque-là :

- 104** espèces cibles ont été employées. Ils proviennent des groupes des oiseaux, des amphibiens, des insectes, des poissons, des reptiles ou font partie de communautés de plantes.
- 150** zones avec une fonction de connexion ont été définies.
- 23'000** ha de la surface de terre cultivée sont occupés par les zones avec une fonction de connexion.
- 27'000** surfaces de compensation écologique ont été déclarées et saisies sous forme numérique.

Le projet de connexion est bien accueilli par les agriculteurs. Leurs décisions de collaborer au projet de connexion du canton, sont enregistrés dans une liste qui est gérée par l'office de l'agriculture. Suite à l'inscription, les agriculteurs reçoivent les contributions et s'engagent à l'utiliser leur territoire selon les conditions spécifiques pour cet endroit pour les 6 prochaines années. Le montant de leur contribution dépend de la qualité et l'importance de la surface pour le réseau.

Pour accompagner le projet et suivre son évolution, le canton a installé un système de contrôle. Chaque année, on saisit la taille et la situation des surfaces de compensation écologique. Selon le développement, on augmentera le nombre des consultations et des autres mesures pour atteindre les buts dans les 6 prochaines années.